

Appel à candidatures — Comité (première législature)

Publication : 02.02.2026 | Délai de postulation : 28.02.2026 | Élection : Assemblée constitutive du 27.05.2026

En bref

- Objectif : constituer le comité qui assurera la gouvernance de l'association porteuse de la solution de branche en santé et sécurité au travail (SST) pour le domaine du sauvetage en Suisse.
- Profils recherchés : représentation employeurs/employés, expérience gouvernance/gestion, sens du partenariat social, intérêt marqué pour la SST.
- Modalité : dépôt d'un dossier écrit, puis évaluation sur dossier et entretien. Élection formelle lors de l'assemblée constitutive.
- Candidatures à envoyer à Samuel Fournier, chef de projet : s.fournier@es-asur.ch

1. Contexte

L'association Suisse pour la Santé et la Sécurité du monde du Sauvetage/Schweizerischer Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Rettungswesen/Associazione svizzera per la sicurezza sul lavoro e la tutela della salute nel soccorso est en cours de création pour porter et faire vivre une solution de branche en santé et sécurité au travail (SST) destinée aux organisations du sauvetage. L'objectif est de proposer un cadre commun (gouvernance, exigences, accompagnement et amélioration continue) permettant aux employeurs et aux travailleurs de répondre de manière structurée aux exigences suisses en matière de SST.

Dans ce cadre, le comité est l'organe de gouvernance chargé d'assurer la légitimité de la démarche, notamment via une participation équilibrée des partenaires sociaux (employés et employeurs).

Références de cadrage :

- CFST 6508/1 — Instructions pour l'élaboration et l'adoption de solutions par branches professionnelles (édition 01.11.2025). Source : https://www.ekas.admin.ch/fileadmin/Dokumente/ASA_Dokumente_oeffentlich/06508-1_f_Instructions_pour_l_laboration_et_l_adoption_de_solutions_par_branches_professionnelles.pdf
- Directive CFST 6508 (Directive MSST) (édition 23.10.2025). Source : https://www.ekas.admin.ch/fileadmin/Dokumente/Richtlinien/gueltig/06508_f_2025_10_23.pdf
- Guide CFST. Source : <https://guide.cfst.ch/survol-des-directives>

2. Postes à pourvoir et composition recherchée

Nombre de sièges au comité : 5 à 10 sièges. Pour la première législature, l'association vise une représentation équilibrée :

- Employés (professionnels du préhospitalier reconnu au sens de l'IAS, responsables SST, représentants du personnel).
- Employeurs (services de sauvetage, directions, ressources humaines).
- Diversité linguistique et régionale (FR/DE/IT) : 1 représentant des employés et 1 représentant des employeurs par région linguistique.

3. Mission et responsabilités du comité

Le comité :

- Définit l'orientation stratégique, les priorités et le plan annuel ;
- Adopte les règlements internes (adhésion, cotisations, droits/devoirs, délégations) ;
- Supervise la mise en place et le maintien de la solution de branche (qualité, cohérence, amélioration continue) ;
- Assure la légitimité et la participation structurée employeurs/travailleurs ;
- Valide le budget, suit les engagements financiers et le reporting ;
- Garantit la transparence des décisions, la gestion des risques et des conflits d'intérêts.

4. Durée du mandat et charge estimée

Durée du mandat (première législature) : 4 ans.

Charge indicative : 4 à 8 séances/an (présentiel ou distanciel) + préparation. Participation ponctuelle à des groupes de travail. Disponibilité pour décisions par voie électronique entre les séances. Les estimations seront précisées dans le règlement interne.

5. Profil recherché

- Intérêt marqué démontré pour la SST et les enjeux du domaine du sauvetage.
- Compétences utiles : gouvernance associative, direction/management, qualité, SST/MSST, ressources humaines, formation ou conduite du changement.
- Capacité à travailler dans une logique de partenaires sociaux (recherche de compromis, écoute, orientation solutions).
- Aptitude à lire/analyser des documents et à décider sur une base factuelle.
- Maîtrise d'au moins une langue nationale et de l'anglais, la maîtrise d'une autre langue nationale est un atout.
- Acceptation des règles : confidentialité, déclaration et gestion des conflits d'intérêts.

6. Dossier de candidature

Merci de transmettre un dossier unique (PDF) contenant :

- Formulaire de candidature complété (voir Annexe A).
- CV (1–2 pages).
- Lettre de motivation (max 1 page) : valeur ajoutée, représentation (employeur/employé), disponibilité, langues.
- Déclaration de conflits d'intérêts (voir Annexe B).
- (Option) Accord de principe de l'employeur si du temps de travail doit être libéré.

7. Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base d'une grille combinant : pertinence du profil, capacité de représentation, compétences complémentaires, disponibilité, et gestion des conflits d'intérêts. L'objectif est de constituer un comité compétent et équilibré (employeurs/employés, régions/langues, expertises).

- Compréhension de la mission et motivation.
- Expérience et compétences pertinentes (gouvernance, gestion, SST/MSST, préhospitalier).
- Capacité à représenter un point de vue (employeur ou employé) tout en recherchant l'intérêt collectif.
- Apports spécifiques (finance, juridique, RH, qualité, formation, etc.).
- Risques/contraintes (conflits d'intérêts, indisponibilités, incompatibilités).

8. Processus de sélection et calendrier

Processus :

- Réception et contrôle de complétude (accusé de réception sous 5 jours ouvrables).
- Évaluation sur dossier par au moins deux évaluateurs (grille standardisée).
- Entretiens en ligne (30–45 minutes) pour les candidatures présélectionnées.
- Proposition d'une liste de candidatures au vote lors de l'assemblée constitutive.
- Élection/validation formelle le 27.05.2026.

Calendrier :

Étapes	Dates
Publication de l'appel	02.02.2026
Délai de postulation	28.02.2026 (23 : 59)
Entretiens (si présélection)	Entre le 16.03.2026 et le 31.03.2026
Communication des résultats/liste proposée	20.04.2026
Élection lors de l'assemblée constitutive	27.05.2026

Association Suisse pour la Santé et la Sécurité du monde du Sauvetage
Schweizerischer Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Rettungswesen
Associazione svizzera per la sicurezza sul lavoro e la tutela della salute nel soccorso

9. Confidentialité et conflits d'intérêts

Les membres du comité de pilotage s'engagent à respecter la confidentialité des informations non publiques (candidatures, budgets, contrats, décisions en préparation). Toute situation de conflit d'intérêts est déclarée et gérée (abstention lors des décisions concernées, voire incompatibilité si le conflit est structurel).

10. Dépôt des candidatures et contact

Dépôt des candidatures : s.fournier@es-asur.ch

Objet du message : « Candidature — Comité Association Suisse pour la Santé et la Sécurité du monde du Sauvetage »

Questions : Fournier Samuel, chef de projet — s.fournier@es-asur.ch — 021.614.00.89

Association Suisse pour la Santé et la Sécurité du monde du Sauvetage
Schweizerischer Verein für Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Rettungswesen
Associazione svizzera per la sicurezza sul lavoro e la tutela della salute nel soccorso

Annexe A — Formulaire de candidature

Nom et prénom :

Organisation/fonction :

Catégorie : Employeur Employé Autre : _____

Région/canton :

Langues : FR DE IT EN

Compétences principales (max 5 mots-clés) :

Disponibilité (heures/mois estimées) :

Annexe B — Déclaration de conflits d'intérêts

Veillez indiquer tout mandat, activité, prestation ou lien financier pouvant influencer (ou sembler influencer) votre position :

- Mandats/activités externes :

- Liens avec des fournisseurs/prestataires potentiels :

- Autres intérêts pertinents :

Je m'engage à annoncer toute évolution de cette déclaration durant le mandat.

Date :

Signature :